



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUT-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le Président de la  
Communauté de Communes  
Flandre Lys  
Service Urbanisme

marie.daguenet@cc-flandrelys.fr

Lille, le 07 juin 2021

Objet : Avis de l'autorité environnementale sur les permis d'aménager des phases I A et  
I B du quartier cœur de village à Sailly-sur-la-Lys (62)  
N° d'enregistrement Garance : 2021-5331 et 2021-5332

Monsieur le Président,

Vous avez saisi l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint cet avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération  
distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité  
environnementale Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du Pas-de-Calais et DREAL Hauts-de-France

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
44 rue de Tournai - CS 40259 - F 59019 LILLE CEDEX

Tél. +33 320134848 – Fax. +33 320134878 – Portail internet <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nord-pas-de-calais-picardie>

